

Professionnel Conduire un projet de création d'entreprise



Très d'UnionS

2025 - 2026

Association T.U.

SIRET : 939 721 247 00012

N° déclaration activité : 76660321366

Contact@tresdunionsfr

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification
au titre des catégories d'actions suivantes :

**ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES**

« Conduire un projet de création d'entreprise »

 Intra / inter

 CSP / FNE / CPF / AIF

 1850 euros

✓ Formation certifiante (RS 7004)

✓ 28 heures

✓ Présentiel synchrone

✓ Individuel ou Collectif (à partir de 2 personnes)

✓ Accessible aux personnes en situation de handicap

✓ Suivi jusqu' à 3 et 6 mois

Les bénéfices de la formation :

- Validez votre projet et définissez une stratégie claire et réaliste,
- Apprenez à réaliser votre étude de marché, votre prévisionnel et votre business plan,
- Choisissez le bon statut juridique et lancez-vous en toute confiance,
- Maîtrisez les démarches administratives pour immatriculer votre entreprise.

Public :

- Toute personne ayant un projet de création d'entreprise,
- Les entrepreneurs ayant déjà créé leur activité depuis moins de 2 ans et souhaitant consolider leurs bases.

Prérequis :

- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, navigation Internet),
- Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées.

Modalités pédagogiques :

- Mises en situation et cas pratiques
- Tests, quizz, évaluations points de passages réguliers, QCM.

Ce que vous allez apprendre :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Vérifier la cohérence de votre projet en fonction de vos compétences, ambitions et contraintes personnelles
- Réaliser une étude de marché approfondie
- Élaborer le Business Model et le Business Plan de votre projet
- Choisir la forme juridique la plus adaptée
- Évaluer la rentabilité financière et construire un prévisionnel solide
- Identifier les dispositifs financiers et aides disponibles
- Définir une stratégie de communication (dont réseaux sociaux) adaptée à vos cibles
- Construire un argumentaire convaincant pour présenter votre projet
- Réaliser les démarches d'immatriculation et lancer officiellement votre entreprise

Diagnostic de positionnement :

Un diagnostic de positionnement est effectué par téléphone préalablement à toute inscription d'un candidat à la formation. Cet entretien permet de valider le profil du candidat et l'adéquation de la formation à ses besoins, de valider les prérequis à l'entrée en formation, ainsi que de l'informer sur les modalités de passage de la certification.



Programme :

Module 1 : De l'idée au projet de création

Préciser son idée de création d'entreprise,
Analyser les tendances du marché,
Valider l'adéquation porteur/projet,
Comprendre les étapes de la création d'entreprise,
Appréhender le métier de chef d'entreprise/artisan,
Valider la faisabilité de son projet.

Module 2 : Réaliser son étude de marché

Comprendre les différentes dimensions de l'étude de marché,
Réaliser son étude documentaire,
Identifier son cœur de cible,
Identifier et analyser ses concurrents.

Module 3 : Définir une offre adaptée

Comprendre les différents modèles économiques,
Définir sa proposition de valeur et ses avantages concurrentiels,
Adapter son offre et ses services à un public en situation de handicap,
Définir sa stratégie de prix.

Module 4 : Aspects juridiques

Comprendre les différentes formes juridiques (SARL, EURL, SAS, SASU, l'EI, micro-entreprise) leurs avantages et obligations,
Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet,
Connaître les différents régimes sociaux et fiscaux,
Identifier les partenaires utiles au projet (avocat, comptables).

Module 5 : Rentabilité et prévisionnel

Calculer son chiffre d'affaires prévisionnel,
Lister les besoins en investissement & charges de son projet,
Déterminer son seuil de rentabilité,
Réaliser le montage financier de son projet (plan de financement, compte de résultat, trésorerie).

Module 6 : Communiquer et réseaux

Identifier son persona,
Définir ses messages & sa ligne éditoriale,
Choisir les réseaux sociaux les plus adaptés,
Choisir les moyens de communication adaptés,
Créer ses pages professionnelles.



« Conduire un projet de création d'entreprise »

Programme :

Module 7 : Identifier les aides

Lister et choisir les aides adaptées à son projet (fiscales, sociales, embauche, innovation, etc.), Identifier les réseaux d'accompagnement et de financement (BPI, France Travail, etc.).

Module 8 : Business Plan et Pitch

Savoir préparer un pitch clair, convaincant et adapté aux différents interlocuteurs, S'initier aux techniques de prise de parole, Utiliser des supports visuels percutants.

Module 9 : S'immatriculer

Réaliser les démarches d'immatriculation (Infogreffe, Publication au journal officiel, rédaction des statuts), Valider le statut juridique le plus adapté à son projet.

Certification :

La formation prépare à la certification détenue par Créactifs, enregistrée au Répertoire Spécifique le 31/01/2025 sous le numéro RS7004.

Lien France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7004/>

Déroulé des épreuves d'évaluation :

Dossier de projet professionnel à remettre au minimum 2 semaines avant la soutenance orale.

Soutenance orale : 20 min de présentation et 10 min de Q/R avec le jury.

Modalités d'évaluation :

A l'issue de la formation, le stagiaire devra remettre un rapport écrit présentant son projet de création d'entreprise. Il présentera ensuite son projet lors d'une soutenance orale devant un jury professionnel.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Si votre situation nécessite des aménagements spécifiques (pédagogiques, matériels, techniques ou humains), n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, Frédéric COCO, par mail à f.coco@tresdunions.fr

Délai et Modalités d'accès :

Délai variable selon les financements. Pour les formations financées par le CPF, il devra s'écouler au moins 14 jours entre la date de confirmation de commande de la formation et son démarrage effectif (délai légal de rétractation).





Très d'Unions

Coordonnées de contact :

Responsable pédagogique : **Marie José GADANT**

Responsable formation / Référent handicap : **Frédéric COCO**

Téléphone : 06 07 48 66 16

E-Mail : contact@tresdunions.fr



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée par **AFNOR Certification**
au titre des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES

